

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Parce qu'il est indispensable que les Architectes s'unissent pour représenter une entité forte par son nombre d'adhérents et la diversité de leurs pratiques professionnelles qu'ils exercent.

Parce qu'il est indispensable de briser l'individualisme que caractérise notre profession, d'échanger, de s'informer et de travailler en équipe pour une meilleure compétitivité.

Parce qu'il est indispensable d'être constamment à l'écoute des évolutions de la législation et des mutations de notre métier, de les analyser, de réagir, de proposer et de s'unir pour nous faire entendre.

LE RESEAU UNSFA

dispose déjà de plusieurs outils :

- **Passion Architecture**, La Revue, le support de communication des adhérents.
- **Un Service juridique** qui répond à vos questions.
- **Des réseaux certifiés Iso 9000 et 14001** qui aident les agences d'architecture en leur apportant rigueur, lisibilité et traçabilité.
- **LE GEPA**, qui veille aux besoins de formation des Architectes.
- **Le Club Prescrire** qui organise dans toute la France des rencontres entre architectes et industriels autour de visites-conférences de haute qualité. Formidable lieu de rencontre et d'échange mais aussi d'informations techniques.

UNSFA Paris en 2025 souhaite :

TRANSITION ENERGETIQUE

- Développer notre partenariat avec l'agence Parisienne du climat

TRANSITION NUMERIQUE

- Participer au développement du BIM dans les agences

ASSURER UN RESEAU ENTRE ARCHITECTE

- Multiplier les RDV conviviaux et d'information thématique sur un sujet d'actualité
- Alimenter le nouveau site Internet <https://www.unsfa.paris> et y faire participer ses adhérents

BULLETIN D'ADHESION 2025

A BESOIN DE TA PARTICIPATION - A BESOIN DE TON ADHÉSION.

- Continuer à participer activement au rapprochement du monde professionnel et du monde universitaire.
- Multiplier les manifestations culturelles et conviviales en partenariat avec le CLUB PRESCRIRE
- Continuer sa participation active aux actions nationales

Merci de nous retourner sans tarder ton bulletin d'inscription accompagné du règlement :

Par chèque à adresser à :

M. T. CHIRON,

Trésorier UNSFA Paris

162 Bd de Magenta

75010 Paris

Par virement bancaire (joindre avis de virement à l'envoi du bulletin) :

TITULAIRE : **UNSFA PARIS - SYNDICAT ARCHITECTES DE PARIS**

ou
DOMICILIATION : **CL PARIS LEDRUOLLIN(00666)**

BANQUE : **30002** – INDICATIF : **00413** COMPTE : **0000007575T** – CLE : **63**

IBAN : **FR43 3000 2004 1300 0000 7575 T63** – BIC : **CRLYFRPP**

Salutations confraternelles de notre présidente Emira ZAAG et de tout le bureau de ton syndicat.

Email : contact@unsfa.paris

NOM..... PRENOM.....
SOCIETE.....
ADRESSE.....
TEL EMAIL@.....
NUMERO DE SIRET _____ Effectif salarié indiqué dans la DDAS 2023 :.....
MODE D'EXERCICE : LIBERAL / ASSOCIES / RETRAITE (rayer mention inutile)

Adhésions		
Tout exercice	<input type="checkbox"/>	A1 – Deux premières années d’inscription à l’Ordre des Architectes sans salariés par an 60,00 €
	<input type="checkbox"/>	B1 – Deux premières années d’adhésions sans salariés par an 120,00 €
	<input type="checkbox"/>	C1 – Cotisation de base 350,00 €
	<input type="checkbox"/>	C2 – Cotisation de base (> 5 & ≤ 20 salariés) 590,00 €
	<input type="checkbox"/>	C3 – Cotisation de base (> 20 & ≤ 50 salariés) 870,00 €
	<input type="checkbox"/>	C4 – Cotisation de base (> 50 salariés) 1 000,00 €
	<input type="checkbox"/>	D1 – Architectes honoraires (Retraités, en fin d’activité, ...) 120,00 €

° Preuve d’inscription antérieure à l’ordre à remettre

Bulletin et règlement à adresser à M. T. CHIRON, Trésorier UNSFA Paris, 162 Bd de Magenta, 75010 Paris

Depuis 2023, l’UNSFA Paris n’est plus soumise à la TVA.

*Inscrire ci-après le nom des 2 confrères à inscrire comme adhérents

1.
2.

Contributions libres en soutien aux actions syndicales :

Depuis janvier 2024, l’UNSFA Paris permet à ses adhérents qui le souhaitent d’apporter leur contribution libre en soutien aux actions menées ou à mener. Le montant versé est libre et sera à adresser exclusivement par chèque ou virement aux mêmes ordre et coordonnées que celles indiquées pour le versement des adhésions.

Notre trésorier vous remettra une facture à réception de cette contribution.